



Société à responsabilité limitée au capital de 7 000 €

Siège social :
8 Rue du Chant des Oiseaux
86000 POITIERS

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Préambule

La société HOPLIE est une société à responsabilité limitée au capital de 7 000 €, dont le siège se situe 1, Boulevard René CASSIN Appt 142 - 86000 POITIERS et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de POITIERS sous le numéro 499 247 955.

HOPLIE fournit notamment des prestations :

- de développement de sites internet, intranet, extranet,
- de maintenance de sites internet,
- d'hébergement de sites et de réservation de noms de domaines,
- de formation,
- de conseil.

Ces prestations sont réalisées sur la base des présentes conditions générales de vente.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1. Acceptation des conditions

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre HOPLIE et son CLIENT. Elles prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite.

Le CLIENT reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de commande, des présentes conditions générales de vente et déclare expressément les accepter sans réserve.

Article 2. Obligations de HOPLIE

HOPLIE s'engage, dans le cadre d'une obligation de moyens, à apporter tout le soin et la diligence nécessaire à la mise en œuvre d'un service d'une qualité conforme aux usages de la profession et à l'état de l'art.

Article 3. Détail des prestations

3.1 - Conception :

La conception du site comprend notamment l'étude du projet du site, la navigation, la programmation HTML, l'insertion de musique, d'animations. Le CLIENT assure qu'il dispose des droits nécessaires pour la publication des textes et documents fournis à HOPLIE. HOPLIE se dégage de toute responsabilité concernant le respect des droits d'auteurs et autres problèmes légaux concernant les textes, images et éléments fournis par le CLIENT. D'autre part, et si le CLIENT en fait la demande, HOPLIE pourra faire usage d'illustrations, images, applets java, codes JavaScripts ou toute autre technologie libre de droit ou utilisée sous licence conformément aux termes prescrits par l'auteur de ces éléments. HOPLIE décline toute responsabilité concernant ces documents. Enfin, des éléments de programmations pourront être créés de toute pièce par HOPLIE, en respectant les desiderata éventuels du CLIENT. HOPLIE possède une copie de sauvegarde du site en cas d'anomalie technique au niveau de l'hébergement uniquement.

3.2 - Mise en ligne :

La première mise on line consiste en la préparation du serveur et la transmission du site terminé vers celui-ci.

3.3 - Nom de domaine :

Le CLIENT est seul responsable du nom donné au domaine. Le CLIENT est propriétaire du nom de domaine réservé pour lui. HOPLIE n'agissant qu'en qualité d'intermédiaire technique auprès des organismes de nommage, les conditions générales de vente et les chartes de nommage de ces organismes sont applicables.

3.4 - Hébergement :

L'hébergement caractérise les ressources techniques et moyens mis à la disposition du CLIENT lui permettant de publier et d'exploiter un ou plusieurs sites Internet. Il s'agit de la location annuelle d'un espace disque sur le serveur. La responsabilité de la gestion du serveur relève de la société d'hébergement. Dans le cas où HOPLIE ferait appel à une société spécialisée dans l'hébergement de sites Internet, HOPLIE facturera un prix en fonction du prix demandé par l'hébergeur pour cet hébergement. HOPLIE ne peut être tenu responsable des augmentations éventuelles.

3.5 - Maintenance :

L'ajout de contenu ou la modification du site du CLIENT se fera suivant la procédure définie d'un commun accord entre les parties et pourra faire l'objet d'un avenant technique.

3.6 - Support technique :

HOPLIE propose un support technique par e-mail et par téléphone, gratuit et limité à un nombre raisonnable d'appels téléphoniques ou de messages par mois. Ce service est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h. Le support par e-mail est fourni en permanence, sans garantie de réponse en dehors des heures de bureau. Le support technique concerne uniquement l'utilisation du site et des techniques apparentées directement à son utilisation. HOPLIE tentera de répondre à toute autre question sans garantie.

3.7 – Prestations techniques :

HOPLIE se réserve le droit de modifier les spécifications techniques de ses prestations à tout moment.

Article 4. Contenu du site

Le site pour lequel le développement et/ou la maintenance, et/ou l'hébergement sont confiés à HOPLIE doit être en conformité avec les lois en vigueur. HOPLIE se réserve le droit de refuser de mettre en ligne un site non conforme à la morale.

Article 5. Obligations et responsabilité du CLIENT

5.1 - Le CLIENT reconnaît avoir reçu de HOPLIE toutes les informations et tous les conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause. Ainsi, les choix effectués par le CLIENT lors de la commande ainsi qu'éventuellement par la suite, demeurent sous son entière responsabilité. Le CLIENT s'engage à fournir à HOPLIE tous les documents, renseignements et informations afin de lui permettre de réaliser la ou les prestations convenues.

5.2 - En application des dispositions légales et notamment de la loi du 30 septembre 1986 modifiée par la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, le CLIENT est civilement et pénalement responsable du contenu de son site, des informations transmises, diffusées et/ou collectées, de leur exploitation, des liens hypertextes, des revendications de tiers et actions pénales qu'elles suscitent, notamment en matière de propriété intellectuelle, de droits de la personnalité et de protection des mineurs.

Le CLIENT s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur tels que les règles ayant trait au fonctionnement des services en ligne, au commerce électronique, et notamment à la vente à distance, aux droits d'auteur, aux bonnes mœurs et à l'ordre public ainsi que les principes universels d'usage de l'Internet, communément appelés "Netiquette". Le CLIENT garantit HOPLIE contre toute action en revendication de tiers liée au contenu des informations hébergées.

5.3 - Le CLIENT s'engage à respecter les dispositions relatives aux mentions légales obligatoires à insérer sur son site web en vertu de la loi du 30 septembre 1986 modifiée par la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, et celles relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, en particulier celles relatives aux déclarations des traitements automatisés d'informations nominatives auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.).

Article 6. Commande

6.1 - La commande est effectuée par l'intermédiaire d'un bon de commande fourni par HOPLIE. La commande devient effective dès lors que HOPLIE a reçu le bon de commande daté, signé par le CLIENT et accompagné du montant de l'acompte prévu. Le bon de commande peut prendre la forme d'un devis dûment daté et signé par le CLIENT, et précédé de la mention « *Bon pour accord* ».

6.2 - Le délai de validité du bon de commande ainsi que le montant de l'acompte demandé sont stipulés dans le bon de commande.

6.3 - Le bon de commande est un élément contractuel indissociable des présentes conditions générales de vente.

6.4 - HOPLIE se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un CLIENT avec lequel existerait un litige antérieur

6.5 - Les suppléments éventuellement commandés à une période ultérieure doivent faire l'objet d'un nouveau bon de commande.

Article 7. Délais de livraison

Les délais de livraison figurent dans le bon de commande établi par HOPLIE.

Article 8. Prix et facturation

8.1 - Les prestations fournies par HOPLIE font l'objet d'une facturation établie en fonction de la nature des prestations. Les tarifs en vigueur sont disponibles en ligne sur le site www.hoplie.com et sur demande auprès de HOPLIE.

HOPLIE se réserve le droit de réviser ses tarifs à tout moment. Toute modification des conditions générales ou particulières ainsi que l'introduction de nouvelles formules, options ou prix fera l'objet d'une information en ligne sur le site www.hoplie.com, ou à toute autre adresse que HOPLIE viendrait à lui substituer.

8.2 - Les offres d'hébergement facturées au CLIENT incluent un trafic prédéfini à l'avance sur le bon de commande. En cas de dépassement de ce volume de consommation, c'est une facturation au taux réel de transfert qui sera appliquée sur la base du tarif en vigueur et ce par tranche de 1 Go consommé.

8.3 - Le CLIENT est et reste entièrement responsable du paiement de l'ensemble des sommes facturées au titre du contrat passé avec HOPLIE, y compris dans le cas où un tiers payeur intervient au nom et pour le compte du CLIENT, lequel devra dans tous les cas être préalablement agréé expressément par HOPLIE. Le défaut total ou partiel de paiement 15 jours après l'échéance du terme de toute somme due au titre du contrat pourra entraîner de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- la suspension de toutes les prestations en cours, objet du contrat, sans préjudice pour HOPLIE d'user de la faculté de résiliation du contrat stipulée à l'article 15,
- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par le CLIENT au titre du contrat, quel que soit le mode de règlement prévu,
- l'application d'une pénalité de retard d'un taux égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal, et calculée sur la totalité des sommes dues.

Article 9. Règlement

Les modalités de paiement sont les suivantes :

- facture d'acompte de 30 % à la commande,
- 2^{ème} facture d'acompte de 30 % à la mise en production d'un projet (mise en ligne d'un site par exemple),
- 3^{ème} facture pour le solde du projet intervenant 1 mois après la mise en ligne marquant la fin d'un projet et la correction de bugs éventuels suite à la mise en production.

HOPLIE se réserve le droit de procéder à une facturation intégrale et anticipée de la prestation en cours de réalisation :

- en cas de retard du CLIENT dans la transmission d'informations (telles que demandes de renseignements ou de validation),
- en cas de retard dans l'intervention d'un prestataire extérieur requis par le CLIENT,
- en cas de modification significative du projet à l'initiative du CLIENT.

Le règlement des prestations donnant lieu à un abonnement s'effectuera à réception de chaque facture concernant la période de référence.

Les prestations ponctuelles sont facturées au CLIENT dès que la prestation est effectuée.

Sauf conditions particulières, les règlements s'entendent au comptant, sans escompte.

Article 10. Réclamations

Pour être valable, toute réclamation doit être adressée par écrit au siège social de HOPLIE dans les huit jours qui suivent la réception de la facture. Si aucune réclamation n'est enregistrée dans ce délai, le travail et la livraison sont considérés comme étant entièrement acceptés par le CLIENT. Tout problème invoqué par le CLIENT concernant un ajout ou une partie du travail réalisé ne l'autorise pas à suspendre le paiement du travail achevé.

Article 11. Responsabilité de HOPLIE

La responsabilité de HOPLIE envers le CLIENT ne pourrait être engagée que pour des faits établis qui lui seraient exclusivement imputables.

Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, HOPLIE ne saurait voir sa responsabilité engagée pour notamment :

1. l'évolution des normes, des navigateurs et des politiques de sécurité lorsqu'elles évoluent après la mise en ligne du site,
2. le contenu des informations transmises, diffusées ou collectées ainsi que tous fichiers, notamment les fichiers d'adresses, mais aussi le son, le texte, les images, les données accessibles sur le site et ce à quelque titre que ce soit,
3. les difficultés d'accès au site hébergé du fait du non respect total ou partiel d'une obligation du CLIENT, d'une défaillance et/ou d'une saturation à certaines périodes des opérateurs des réseaux de transport et en particulier de son ou de ses fournisseurs d'accès,
4. le non acheminement de courriers électroniques ou articles de forum de discussion,
5. la contamination par virus des données et/ou logiciels du CLIENT, dont la protection incombe à ce dernier,
6. les intrusions malveillantes de tiers sur le site du CLIENT et/ou dans les boîtes aux lettres électroniques du CLIENT,
7. les dommages que pourraient subir les équipements connectés à la plate-forme d'hébergement (terminaux du CLIENT) ou leur mauvaise utilisation, ceux-ci étant sous l'entière responsabilité du CLIENT,
8. les détournements éventuels de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le CLIENT,

9. les préjudices indirects, c'est-à-dire tous ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance partielle ou totale des services fournis par HOPLIE, tels que préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices ou de clients.

HOPLIE se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité à ses services pour des raisons de maintenance sans que le CLIENT puisse prétendre à un quelconque droit à indemnités. Cependant, HOPLIE s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour minimiser ce type d'interruption.

HOPLIE ne peut être tenu responsable de la perte de données sur les serveurs d'hébergement qu'il met à disposition de ses clients. Cependant, HOPLIE s'engage à tout mettre en œuvre pour sécuriser les données de ses clients et effectuer des sauvegardes régulières. Il s'agit ici d'une obligation de moyen et non de résultat.

Article 12 : Garantie

Les sites créés par HOPLIE sont garantis contre tout dysfonctionnement imputable à HOPLIE, non corrigé lors de la mise en ligne initiale eu égard à l'environnement initial, pour la durée et aux conditions mentionnées ci-dessous :

1. La garantie porte sur la création de code en différents langages de programmation.
2. La durée de la garantie est de un an.
3. La garantie prend effet à partir de la date du paiement du solde de tout compte.
4. La garantie s'applique uniquement au site d'origine livré par HOPLIE. Seules les pages entièrement développées par HOPLIE sont qualifiées d'origine. Toutes modifications apportées par un tiers à l'un des fichiers entraînent l'annulation totale de cette garantie.
5. La garantie s'applique également sur les mises à jour d'un site créé par HOPLIE et réalisées par ses soins.
6. Le code développé par HOPLIE, livré au CLIENT pour qu'il l'intègre lui-même dans un site, est également sous garantie. Toutefois HOPLIE n'est en aucun cas responsable pour la totalité de la page dans laquelle ledit code a été inclus.
7. La garantie couvre gratuitement la recherche et la réparation du dysfonctionnement, ainsi que l'intégration des modifications au reste du site.
8. Est qualifié de dysfonctionnement tout problème survenant au sein d'une page et entraînant le non affichage ou l'affichage incomplet de la page.
9. N'est pas qualifié de dysfonctionnement tout problème dû aux dysfonctionnements du serveur, de la base de données, aux problèmes de connexion, aux dysfonctionnements de la ligne téléphonique ou à la surcharge du réseau.
10. La garantie ne couvre pas les dysfonctionnements dus à une installation ou une intégration du site effectuée par des tiers.
11. La garantie ne couvre pas les dysfonctionnements dus à un déplacement des pages à l'intérieur du site effectué par des tiers.
12. Tout problème indépendant de HOPLIE, tel que, notamment, la défaillance d'un hébergeur, n'entre pas dans les conditions de garantie de HOPLIE.
13. Pour bénéficier de la présente garantie, le CLIENT doit informer HOPLIE des difficultés rencontrées, le plus rapidement possible, par écrit ou par courrier électronique.

Article 13. Cas de force majeure

En cas de force majeure rendant impossible l'exécution par l'une ou l'autre partie de ses obligations, les obligations respectives de HOPLIE et du CLIENT seront dans un premier temps suspendues. Au cas où la suspension excède un délai de deux mois, le contrat pourra être résilié de plein droit à l'initiative de l'une ou l'autre des parties.

HOPLIE et le CLIENT seront alors déliés de leurs engagements, sans qu'une quelconque indemnité ne soit due de part et d'autre de ce fait.

Article 14. Durée du contrat

La durée du contrat, ou la périodicité pour les noms de domaine et hébergement, est indiquée dans le bon de commande établi par HOPLIE.

Article 15. Résiliation

En cas de non respect par l'une des parties de l'une quelconque de ses obligations, le présent contrat sera résilié de plein droit un mois après envoi par l'autre partie d'une mise en demeure demeurée infructueuse, par lettre recommandée avec avis de réception précisant les fautes contractuelles reprochées.

Article 16. Respect des droits d'auteur et traitement des images

Le CLIENT s'engage à fournir uniquement des images ou du texte dont l'autorisation de reproduction lui a été accordée par les détenteurs de ces droits. Les images, les textes, ou plus généralement tout élément artistique dont le CLIENT est l'auteur ne pourront pas être protégés contre la reproduction par des tiers à cause des techniques informatiques. Le CLIENT autorise HOPLIE à effectuer des traitements informatiques pour optimiser les images fournies, sans toutefois en modifier la teneur ou le sens sans son autorisation.

Article 17. Confidentialité

Chacune des parties devra considérer comme confidentiel, pendant la durée du contrat et après son expiration, les informations, documents, systèmes, savoir-faire, formules ou données quelconques en provenance de l'autre partie dont il pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du contrat, et ne pourra, sauf autorisation expresse, les divulguer à quelques tiers que ce soit, ni les utiliser en dehors des besoins du contrat.

Le CLIENT autorise d'ores et déjà, expressément et définitivement, HOPLIE à citer son nom, son URL en référence ainsi que la nature du projet, sur son site internet ou sur tous ses supports de communication.

Article 18. Loi applicable - Attribution de compétence

Les relations contractuelles entre HOPLIE et le CLIENT sont régies par la loi française. En cas de litige, et éventuellement après une tentative de recherche d'une solution amiable, compétence expresse est attribuée aux juridictions compétentes du ressort de la Cour d'Appel de POITIERS (86), nonobstant une pluralité de défendeurs ou un appel en garantie, même pour les procédures d'urgences ou les procédures conservatoires.